

Le budget

parole pour dix minutes et 5 minutes pour répondre aux questions.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, je suis honoré et extrêmement heureux de pouvoir parler du budget cet après-midi.

Je voudrais commencer par citer une communication que je viens de recevoir d'un collègue au sujet du budget. Voici:

Le dernier budget est vraiment conservateur. Le véritable programme du gouvernement, dont il n'a rien dit au cours de la dernière campagne électorale, est maintenant tout à fait évident, et la grande majorité des Canadiens sont nettement mécontents de la voie dans laquelle le gouvernement mène notre pays. Durant la dernière campagne électorale, le gouvernement n'a pas parlé d'un déficit incontrôlable. Il n'a pas promis de modifier le régime d'assurance-chômage ni de réduire le financement des soins de santé et de l'éducation. Il n'a pas promis de récupérer les pensions de vieillesse. Quand les libéraux ont dit que c'était exactement ce qui allait se passer, les conservateurs les ont traités de menteurs et les ont accusés de semer l'inquiétude.

Si je demandais aujourd'hui aux Canadiens qui sont les menteurs et qui sont ceux qui sèment l'inquiétude, je crois bien que nous obtiendrions une réponse très différente de celle qu'on nous aurait donnée il y a quelques mois.

Dans un discours prononcé il y a quelques jours au sujet du budget, le député de Winnipeg-Nord a dit qu'un budget traduisait les priorités d'un gouvernement et constituait vraiment un reflet de son âme.

• (1330)

J'ai trouvé cette observation intéressante, car elle a, dans un certain sens, de profondes implications. La façon dont je dépense mon argent en dit long sur les priorités que je me suis données, sur ce que je considère comme le plus important et ce qui me paraît peut-être avoir moins d'importance.

Si l'on examine le budget du gouvernement sous cet angle, on découvrira certains faits très intéressants que je veux signaler à la Chambre. Les dépenses de la Défense nationale augmenteront de 5 p. 100. Les dépenses de fonctionnement du SCRS, le Service canadien du renseignement de sécurité, augmenteront de 20 p. 100.

Je pourrais donner d'autres exemples, mais je crois que ceux-ci appuient bien mon raisonnement. Certains programmes du gouvernement vont en effet obtenir une aide importante.

Quels secteurs seront le plus touchés par les compressions? Les soins de santé et l'éducation. Il y en a d'autres,

mais je ne parlerai que de ces deux-là parce que les réductions sont massives.

Quelques mots d'abord sur les compressions des paiements de transfert touchant l'éducation. Elles seront plus élevées encore qu'il n'y paraît, si on tient compte du contexte dans lequel elles s'inscrivent. La taxe sur les produits et services, qui entrera en vigueur en 1991, sera défavorable à l'éducation.

Les députés se souviendront des subventions postales dont jouissaient les maisons d'enseignement et qui leur avaient été accordées par un ancien ministre du gouvernement pour des revues de recherche et autres publications savantes. Cette promesse n'a pas été tenue. Il faudra absorber cette perte à même le financement actuel. En fait, celui-ci sera réduit.

Il y a des compressions dans les domaines de la formation et du recyclage. Ces domaines étaient pourtant considérés comme prioritaires par le gouvernement. Les fonds affectés à la science et à la technologie diminueront. Le gouvernement ne cesse de parler de l'importance de ces programmes. Ce qui ne l'empêche pas de réduire l'aide aux étudiants, qui n'a pas changé depuis 1984. Des frais d'administration seront exigés de ceux qui ont le plus grand besoin d'argent.

Quel message le gouvernement envoie-t-il aux étudiants? Il leur dit qu'ils sont choyés. Mais il ne parle même pas des autres décisions qu'il a prises dans le but de réduire les possibilités d'emplois d'été. Il leur dit qu'ils sont trop choyés. S'il croyait le contraire, il ne comprimerait pas ces programmes.

L'Association des professeurs d'université estime qu'entre 1986 et 1995 les subventions du gouvernement en matière de santé et d'éducation ont été réduites ou seront réduites de 39 milliards de dollars. Compte tenu des réductions de 1986, après que le gouvernement eut dit qu'il ne toucherait pas à la formule, et des réductions prévues pour 1989-1990, qui n'étaient pas nécessaires en raison du gel des dépenses imposé pour l'exercice en cours, les provinces disposeront de 39 milliards de moins pour leurs dépenses dans les domaines de la santé et de l'éducation. À elles seules, les dépenses en éducation seront diminuées de 9 milliards de dollars. À mon avis, d'autres réductions de plus de 1 milliard de dollars viendront s'ajouter.

Au Manitoba seulement, les réductions dans les domaines de la santé et de l'éducation seront de 99 millions de dollars au cours des deux prochains exercices. Cette